



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Eurostar

Question écrite n° 68393

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le secrétaire d'État chargé des transports de bien vouloir lui faire part des raisons qui ont amené le blocage des trains entre Paris et Londres, le week-end du 19 décembre 2009. Suite à cette précision, il lui demande également quelles actions il compte entreprendre pour que ces perturbations ne se reproduisent plus à l'avenir.

## Texte de la réponse

Les perturbations sur le trafic des Eurostar dans la nuit du 18 au 19 décembre 2009 relèvent d'une situation sans précédent depuis le début de ce service, en 1994. Trois jours d'interruption du trafic ont été nécessaires pour réaliser des tests et déterminer l'origine des pannes des cinq rames restées bloquées dans le tunnel. Les premières conclusions ont fait apparaître que les pannes ont résulté de la quantité de neige inhabituelle qui a pu s'infiltrer à l'intérieur des motrices. La SNCF et ses partenaires dans l'exploitation d'Eurostar ont réagi en procédant à l'installation de dispositifs antineige supplémentaires et en adoptant des règles de circulation plus contraignantes en cas de conditions météorologiques défavorables. Le trafic a ainsi pu reprendre progressivement le 22 décembre. Des enquêtes internes ont été immédiatement diligentées. À la demande du secrétaire d'État chargé des transports, une commission d'enquête franco-britannique indépendante a par ailleurs été constituée afin d'analyser les incidents et d'identifier d'éventuels dysfonctionnements dans la gestion de crise. Ses conclusions relèvent des lacunes dans la maintenance et la préparation des rames pour faire face aux conditions météorologiques hivernales. Le rapport fait également état de difficultés de communication entre les personnels de bord et les gestionnaires du tunnel, et du manque d'information aux voyageurs qui en a résulté. Enfin, il signale l'absence de plan d'urgence permettant l'évacuation de plusieurs trains en panne simultanément dans le tunnel. Eurostar et Eurotunnel se sont engagés à mettre en oeuvre les préconisations de ce rapport. En particulier Eurostar a annoncé 34 millions d'euros d'investissements pour remédier aux dysfonctionnements constatés. Les pouvoirs publics veilleront à ce que ces mesures soient prises dans les meilleurs délais.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68393

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 janvier 2010, page 37

**Réponse publiée le** : 30 mars 2010, page 3737